



# **RAPPORTS 2023**

Rapport moral  
Rapport d'activité  
Rapport financier



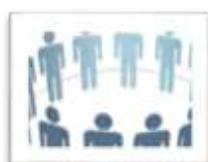
L'ARIF social, **Association Régionale d'Intervention pour la Formation dans les métiers du social** est issue du partenariat actif de 4 structures riches d'une longue histoire : L'ETSUP, l'ANDESI, la Fondation ITSRS Montrouge Neuilly sur Marne et l'ANDESI. Sa vocation est de dispenser la formation préparant au CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de service d'intervention).



## Sommaire

- **Chiffres clés 2023** ..... page 2
- **Rapport moral du Président** ..... page 3
- **Rapport d'activité** ..... page 4
  - **Les faits marquants de l'année 2023** ..... page 4
  - **Focus sur la vie des promotions** ..... page 7
  - **Les indicateurs 2023** ..... page 8
  - **Le fonctionnement de l'ARIF** ..... page 9
- **Rapport financier** ..... page 11

## CHIFFRES CLÉS 2023



**74 stagiaires  
en cours de formation**



**35 intervenants  
et membres de jury**



**20 diplômés**



**920 abonnés**



**CA 332 030€**



**Emprunts documentaires : 303**

# RAPPORT MORAL

L'ARIF, au cours de cet exercice budgétaire, a connu une période particulièrement mouvementée. Tout d'abord la situation financière très préoccupante, causée par des déficits successifs dont celui, très important, de l'exercice précédent 2022, a conduit le Conseil d'Administration à chercher des solutions susceptibles de pérenniser les formations en rétablissant durablement l'équilibre. Il est certain que la fragilité du budget tient au fait que les produits ne proviennent que du seul financement des formations par les stagiaires eux-mêmes, leurs employeurs ou les organismes dont ils dépendent. Il suffit donc que l'effectif d'une promotion soit réduit pour que l'association se trouve en difficulté financière. L'analyse des résultats a cependant montré que parmi les dépenses, certaines pouvaient être diminuées. Le coût de la location des locaux, mis à disposition par l'ETSUP dans la Tour Montparnasse est apparu comme une charge particulièrement lourde à cet égard, et devait être réinterrogé. Très vite il est apparu que demeurer à la tour Montparnasse était vraiment trop couteux. L'ETSUP n'a pu proposer de solution alternative, que le Conseil d'Administration aurait volontiers acceptée. Aussi le CODIR a été mandaté pour proposer des solutions alternatives moins onéreuses. Les quatre partenaires ont fait des propositions, et le Conseil s'est déterminé en fonction de la meilleure offre. Le choix de l'occupation des locaux de l'ANDESI a été retenu, étant entendu que la fonction de direction déléguée serait assumée par cette association. C'est alors que notre partenaire a informé le Conseil d'Administration de sa décision d'arrêter ses activités de formation et de libérer ses locaux ! La proposition faite par l'INFA d'héberger le centre de formation pour un coût similaire a été écartée, la majorité des membres de l'ARIF exprimant le souhait de demeurer au plus près de Paris. Dans le même temps la relecture des textes fondateurs (Statuts et RI) a montré de façon forte la nécessité de leur réécriture afin de les actualiser. Pour cela, un travail approfondi sur les enjeux et le projet stratégique de l'ARIF était nécessaire avant une nouvelle rédaction. Des temps devaient être aménagés à cette fin par le Conseil d'Administration, appuyé par une collaboration des membres du CODIR. Dans cette perspective, une rencontre des quatre présidents des partenaires a été organisée en juin. Elle a permis l'émergence de quelques pistes à partir desquelles le Conseil d'Administration a pu se déterminer et avaliser. - L'ETSUP n'étant plus le lieu de la formation, la fonction de direction déléguée devait elle nécessairement revenir au responsable du lieu où s'exercerait la formation ? Il apparaissait que non. - L'ANDESI reste partenaire, bien que n'assurant plus elle-même de formation, et souhaite représenter au CA la voix des employeurs, partenaires extérieurs ordinaires par les stages, qui se rapprocheraient ainsi de la formation dispensée à de futurs directeurs. - D'autres partenaires pourraient rejoindre l'ARIF en tant que personnes morales. - L'absolue nécessité d'un déménagement du centre de formation au plus tôt, soit au cours de l'été, afin d'éviter un temps de rupture, a conduit le centre de formation à s'installer dans les locaux de Montrouge de la Fondation ITSRS pour le même coût que celui décidé précédemment par le CA. - Sur sa proposition, l'INFA a été désigné pour accueillir le Siège social de l'ARIF, et Clément BOSQUE, directeur des formations en Ile de France de l'INFA, devra prendre le relai d'Estelle LOZANO comme directeur délégué, au 1er janvier 2024. - La Fondation ITSRS, à compter du 1er janvier 2024, devra assurer à la comptabilité et la gestion de l'ensemble des activités de l'ARIF, étant entendu que l'ETSUP et l'INFA assureront leur tâche actuelle en ces domaines jusqu'à la fin de l'exercice 2023, ainsi que le CA et le Bilan.

L'ARIF ayant décidé de ne pas être employeur, les collaboratrices actuelles resteront salariées mises à disposition par les organismes partenaires : - ainsi la responsable des formations sera embauchée par la Fondation ITSRS et mise à disposition de l'ARIF pour un mi-temps, à compter du 1er février 2024, date de la fin de son contrat avec l'ANDESI tandis qu'un deuxième mi-temps pourra lui être proposé par l'IRTS, en relai de celui de l'ANDESI. - L'ETSUP maintiendra son contrat et sa mise à disposition de l'assistante.

Une journée de travail préparée par le CODIR sera à prévoir, avec la participation des membres assistant au CA ainsi que les présidents A. LOPEZ et S. JACQUET, pour réfléchir sur les enjeux et les valeurs de l'ARIF, afin de déterminer ensemble les axes stratégiques et réécrire des statuts et un RI actualisés. Ainsi la rentrée a pu être réalisée à Montrouge en septembre, sans que cela n'ait engendré d'autres difficultés que mineures, liées à des travaux de finition de locaux qu'il a fallu adapter au mieux des intérêts des salariées et des stagiaires en formation. Nous devons tout spécialement remercier nos collaboratrices pour le travail accompli au cours de cette année dans sa complexité. Les incertitudes liées au projet de déménagement n'ont pas empêché le travail de qualité de se maintenir, pour le temps présent dans l'organisation de la formation elle-même, à la tour Montparnasse puis à Montrouge. Mais il faut saluer le souci de la responsable de renouveler les équipes de formateurs occasionnels et d'opérer de la meilleure façon en respectant le souhait du CA de voir progresser sur ce plan la collaboration des équipes des 4 partenaires. Une nouvelle organisation des sélections et admissions, au niveau régional et national, a obligé là encore à s'adapter, et les contacts ménagés avec de futurs stagiaires, la qualité des relations que nos collaboratrices ont su établir nous permettent de voir l'avenir avec optimisme avec des promotions atteignant un niveau tout à fait honorable. Il ne faut pas oublier de saluer nos collaboratrices et collaborateurs qui, à l'ETSUP, à l'INFA ainsi qu'à Montrouge aujourd'hui, participent au redressement de l'ARIF. Mais on ne saurait oublier l'investissement ces dernières années de Valère SOCIRAT, resté intact jusqu'à son départ effectif de l'ANDESI au 31 janvier 2024, et que nous voulons saluer. Après les temps des mouvements et de l'installation, vient le temps de la réflexion et des choix pour l'ARIF, chacun des partenaires sachant bien que l'adaptation est chose ordinaire dans ce « monde flottant » au sein duquel le regard de chacun doit rester ouvert et disponible de sorte que le futur puisse compter avec nous.

Hugues DUBLINEAU  
Président.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## Les faits marquants de l'année 2023

Ce fut une année encore bien remplie pour l'équipe de l'ARIF ! Beaucoup de chantiers exceptionnels se sont ajoutés à la gestion quotidienne des promotions et de l'association.

### Déménagement et réorganisation interne

---

Suite à plusieurs événements impactant les partenaires de l'ARIF, l'AG de juin 2023 a décidé de repenser la répartition des rôles et missions de chaque contributeur.

Ainsi, c'est désormais l'IRTS IDF qui met à disposition ses locaux de Montrouge pour accueillir l'ARIF. Cela a occasionné **un nouveau déménagement** à la fin de l'été, avec les aléas qu'on imagine, pour les stagiaires comme pour l'équipe de coordination. Mais l'effort a été payant car les bureaux de l'ARIF sont désormais plus spacieux et plus accueillants.

D'autre part, des démarches ont été lancées pour **modifier l'adresse du siège social** de l'ARIF, abrité dès 2024 par l'INFA, qui prend également **le relais de la délégation déléguée**. Une passation s'est donc mise en œuvre entre Estelle LOZANO et Clément BOSQUÉ. **La comptabilité**, elle, bascule à Montrouge au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Beaucoup de changements, donc, mais dans l'objectif de gagner en fluidité et en cohérence pour tous les acteurs.

### Un travail constant sur la pédagogie et l'amélioration de la Qualité

---

L'autre grand chantier de 2023 a été **l'audit de surveillance Qualiopi**, réussi haut la main en mai 2023, grâce aux efforts de toutes et tous. Remerciements particuliers à l'INFA pour le coup de main de sa responsable Qualité, Martine Bertrand !

Mais il a fallu également constituer le **dossier de renouvellement de l'agrément**, présenté au Conseil Régional et à la DRIEETS, ce qui a nécessité beaucoup de travail en début d'année, heureusement couronné de succès.

La mise en œuvre de la réingénierie liée à la réforme d'août 2022 se poursuit avec la **conception et l'expérimentation de nouvelles épreuves de contrôle continu** pour les blocs 1, 3 et 4.

Cette réforme a également poussé l'équipe pédagogique, qui s'est réunie trois fois en CPP (Conseil de Pilotage Pédagogique), à se pencher sur le **projet pédagogique de l'ARIF**, tandis que le CODIR et le CA ont entamé une réflexion sur le **projet associatif**.

Les retours du **Comité Technique et Pédagogique**, qui regroupe délégués des promotions, représentants des formateurs et des employeurs, et équipe permanente ARIF, et qui n'a pu se réunir qu'une fois cette année, ont également suscité des pistes d'amélioration pour notre formation.

Ces réflexions, ainsi que la participation à différents **temps d'échanges au sein de l'Unaforis**, ont amené la coordonnatrice à créer un groupe de travail pour monter un **dispositif renforcé d'accompagnement individualisé des parcours**, qui devrait démarrer en 2024.

Enfin, une session d'accompagnement à la **VAE CAFDES** a démarré, modestement avec 2 candidats, en décembre 2023.

## Côté communication et prospection...

---

Depuis janvier 2023, l'ARIF a organisé **8 réunions d'information** en visio, qui ont réuni au total une centaine de participants. Au-delà de la présentation de l'ARIF et de la formation CAFDES, l'objectif de ces réunions est aussi de renseigner les futurs stagiaires dans leurs démarches administratives et financières, et d'accompagner les candidats vers les épreuves de sélection.

Le site internet a été réactualisé, et **12 « posts »** ont nourri notre compte LinkedIn.

Un quart de page a été publié dans le numéro spécial « Formations » du magazine Directions.

## Des candidats à la sélection en hausse !

---

Cette année, **quatre sessions de sélection** ont été organisées, en janvier, mars, juin et octobre, donnant à l'ARIF la possibilité d'accueillir plus de candidats, et donc in fine plus de stagiaires.

**64 candidats** se sont ainsi inscrits aux épreuves auprès de l'ARIF, avec un taux de réussite de **77%**. Cinq d'entre eux ont pu intégrer la promotion XVI dès mars 2023, d'autres la promotion II en juin. Pour certains, le projet devra attendre 2024 !

A noter que 6 stagiaires avaient été accompagnés avec la collaboration de l'Andesi via la « **Préparation aux épreuves de sélection** ».

## Une cérémonie de remise des diplômes joyeuse pour les CAFDES XIV

---



En mai, le printemps était l'occasion de célébrer la réussite des CAFDES XIV et de quelques retardataires de la promo XIII. Cette petite promo, entrée en 2020 dans les conditions particulièrement difficiles qu'on imagine, a su tenir bon et garder le cap jusqu'aux épreuves de novembre 2022, dans un bel état d'esprit de solidarité et de cohésion.

Pour souligner leur exploit, nous avons invité en introduction de cette soirée, **Monsieur Eric FIAT**, Philosophe et Professeur des Universités, qui est intervenu sur le thème « Diriger : fatigue, incertitude... et joie ».

La conférence a été suivie d'un buffet qui a permis aux nouveaux diplômés, à l'équipe administrative et pédagogique ainsi qu'aux directeurs.rices, administrateurs.rices et partenaires de l'ARIF, de se retrouver pour un moment convivial et chaleureux au 46<sup>ème</sup> étage de la Tour Montparnasse, dans les locaux de l'ETSUP.



## FOCUS SUR LA VIE DES PROMOTIONS EN 2023



Trois promotions CAFDES se sont croisées au cours de l'année 2023.

### ➡ **PROMOTION CAFDES XV (2021-2023) : une belle réussite !**

La promotion XV s'était constituée en juin 2021 avec 20 stagiaires. Certains avaient finalement dû renoncer ou reporter, mais d'autres étaient arrivés entre temps, pour au final constituer un groupe de **21 stagiaires**, dont 7 en parcours complet et 9 titulaires du CAFERUIS. Certains ont décidé de reporter leur Mémoire, dernière étape de la formation, et d'autres ont choisi un parcours modulaire, les amenant à continuer certains Blocs en 2024. Mais au final, pour les 15 stagiaires qui sont passés en jury plénier, le résultat est très satisfaisant puisque **93%** ont validé leur diplôme !

A noter que deux stagiaires de la promo XIV ont également réussi les épreuves du Mémoire, l'une après un échec en 2022, l'autre suite à un report.

Au final notre taux de réussite sur les trois dernières années s'élève maintenant à **88%**.

Quant au taux de satisfaction de cette promotion particulièrement dynamique et soudée, il a été de 95%.

### Statistiques

- Hommes/Femmes : 60% femmes - 40% hommes
- Age moyen : 41 ans
- Financements : CPF (75%) – Autofinancement total ou partiel (60%) – Employeur (30%) – Transition Pro (1%) – Agefiph (1%) *ces financements sont parfois combinés*
- En poste dans le secteur : 85%
- Diplômes : CAFERUIS (45%) - DEIS (1%) - AUTRES DIPLOMES (54%)
- Entrées par la VAE : 1 stagiaire (pour 2 DFs)

## ➡ PROMOTION CAFDES XVI (2022-2024)

Cette promotion, composée de 28 stagiaires (dont 2 en reprise de formation et 2 en parcours modulaire), est arrivée en juin 2022 pour les journées de pré-rentree, donc avant la parution des textes réformant la formation. Elle bénéficie ainsi de mesures transitoires, à cheval entre les deux référentiels. Elle a donc gardé la numérotation relative au référentiel de 2007, mais en réalité, aurait dû s'appeler la Promo « I »

### Statistiques

- Hommes/Femmes : 79% femmes - 21% hommes
- Age moyen : 41 ans
- Financements : Autofinancement total ou partiel (35%) – Employeur (39%) – Région (13%) – CPF (46%) – TRANSITION PRO (21 %) - OPCO (7%) – Pole Emploi (1%) - *ces financements sont parfois combinés*
- En poste dans le secteur : 89%
- Diplômes : CAFERUIS (35%) - DEIS (1%) - AUTRES DIPLOMES (64%)
- Entrées par la VAE : 1 stagiaires (pour 1 bloc)

## ➡ PROMOTION CAFDES II (2023-2025)

En juin, nous avons accueilli une nouvelle promotion, nommée donc « II » en référence à la réforme de 2022, nombreuse et diversifiée, puisqu'elle comporte **34 stagiaires**, dont 19 en parcours complet !

Grande nouveauté de cette promotion : l'ouverture à **l'apprentissage**, grâce au partenariat avec le **CFA ADAFORSS**. Trois stagiaires sont ainsi accompagnées dans cette voie inédite à l'ARIF.

### Statistiques

- Hommes/Femmes : 68% femmes - 32% hommes
- Age moyen : 42 ans
- Financements : Autofinancement total ou partiel (32%) – Employeur (35%) – CPF (32%) – TRANSITION PRO (14 %) – *ces financements sont parfois combinés*
- En poste dans le secteur : 91%
- Apprentissage : 3
- Diplômes : CAFERUIS (44%) - DEIS (6%) - AUTRES DIPLOMES (50%)
- Entrées par la VAE : 2 stagiaires (pour 2 blocs)

## Voyage à Bruxelles

L'année 2023 a été celle d'un **nouveau voyage à Bruxelles**, en mars, pour une douzaine de stagiaires de la promo XVI, accueilli.es comme toujours avec talent et convivialité par notre partenaire belge **Pour La Solidarité**.

Mais aussi celle des épreuves du Bloc 1 (réussies à 80%) et du lancement des blocs suivants, et donc d'une montée en puissance dans la charge de travail et les enjeux (causant d'ailleurs l'abandon de deux stagiaires pour raisons professionnelles). On souhaite à cette promo bonne continuation en 2024, dernière année de la formation !



# LES INDICATEURS 2023



## Taux de satisfaction des stagiaires : 95,24% (satisfaits ou très satisfaits)

Les résultats des épreuves de certification CAFDES - PROMO XV en détail :

23 stagiaires initialement inscrits, 3 reports

Taux de réussite des CAFDES XV : 93 %

- DF1 : 17 stagiaires présentés, 17 reçus (dont 2 redoublants+ 2 reports = 100 % de réussite
- DF2 : 17 stagiaires présentés, 15 reçus = 88,24 % de réussite
- DF3 : 21 stagiaires présentés, 17 reçus = 81,00 % de réussite
- DF4 : 08 stagiaires présentés, 08 reçus = 100,00 % de réussite

Taux de réussite des 3 dernières années (PROMOS XIII-XIV-XV) : 88 %

## Statistiques nationales CAFDES 2023 (source : EHESP)



▶ **Nombre de candidats présentés au jury final : 302**

▶ **Nombre de candidats ayant validé le CAFDES : 227**

## Nos stagiaires témoignent

L'écoute active et attentionnée de la coordinatrice de la formation a été très précieuse et très adaptée. L'assistante a toujours été très disponible. Une grande disponibilité de l'équipe d'encadrement permet aussi de passer les moments de doutes et de regagner en confiance.

L'ambiance de la promotion XV est aussi très bénéfique car il y a toujours une personne voir plusieurs pour répondre à nos questions ou des bons plans à partagés, sans compter les temps de travail en groupe hors des temps de cours - Line

Formation dense et très complète, qui fait prendre de la hauteur et permet d'incarner la fonction de manière adaptée. La diversité des intervenants et leur qualité est un "plus" indéniable.

Ces deux années et demi ont été pour moi la meilleure formation que j'ai reçue depuis que je travaille dans le secteur SMS. Vous avez su nous accompagner pendant ces 27 mois avec bienveillance, humour, fermeté parfois, encouragements et soutien. La qualité des intervenants n'est pas en reste, et je suis certain que si le succès est au rendez-vous, c'est en grande partie grâce à eux également. Sandrine

L'organisation et l'accompagnement de l'ARIF ont été particulièrement appréciables et sécurisants.

La formation est une période de changement qui génère de l'instabilité. Tout a été mis en œuvre pour que je puisse mener à bien la formation tout en poursuivant ma situation professionnelle. Céline

Cette formation CAFDES a été une très belle expérience qui m'a donné envie de poursuivre les enseignements dans le secteur social et médico-social. Merci pour la qualité et la pertinence des apports, un enrichissement professionnel et personnel sans conteste ! Leslie

# LE FONCTIONNEMENT DE L'ARIF

---

## **La vie associative**

Cette année, le Conseil d'administration s'est réuni trois fois de façon ordinaire, et une fois de façon extraordinaire, ainsi que pour une séance de travail sur la réorganisation de l'ARIF.

Quant au CODIR, en 2023, il s'est tenu six fois, réunissant Estelle Lozano (pour l'ETSUP), Clément Bosqué (pour l'INFA), Valère Socirat (pour l'Andesi) et Eric Marchandet (pour la Fondation ITSRS) ainsi que Judith BOURGEOIS, Coordonnatrice CAFDES.

## **Les membres du Conseil d'administration de l'ARIF**

### **Pour la Fondation ITSRS**

Hugues Dublineau, Président - Michèle Boulègue, Administratrice

### **Pour l'ANDESI**

Serge Jentzer, Vice-Président - Ghyslaine Juvet, Administratrice

### **Pour l'ETSUP**

Anne-Marie Mertz Goguelin, Secrétaire Générale - Jean-Michel Martin, Administrateur

### **Pour l'INFA**

Christian Laine, Vice-Président - Alain Langlacé, Trésorier

**Le CODIR** : constitué d'un représentant de chaque établissement partenaire, il se réunit entre les Conseils d'Administration pour suivre et appuyer la mise en œuvre des décisions de la gouvernance. En 2023, il s'est réuni 4 fois, réunissant Estelle Lozano (pour l'ETSUP), Michel Collado puis Clément Bosqué (pour l'INFA), Valère Socirat (pour l'Andesi) et Eric Marchandet (pour la Fondation ITSRS).

## **L'équipe administrative et pédagogique de l'ARIF**

L'ARIF est animée au quotidien par une équipe composée d'une directrice déléguée, d'une coordonnatrice pédagogique, d'une assistante de direction et d'une apprentie. Elle s'appuie également sur les fonctions supports de l'ETSUP : Centre de Ressources Documentaires et Numériques et services généraux notamment. Chaque partenaire contribue au fonctionnement de l'ARIF : l'ETSUP assure la direction déléguée, l'ANDESI assure la coordination pédagogique et les cours sur les questions sociales, l'INFA est en charge depuis 2021 de la comptabilité et la Fondation ITSRS met à disposition une guidante de mémoire.

## **L'équipe en 2023 :**

Estelle Lozano, Directrice Déléguée

Judith Bourgeois, Coordinatrice Pédagogique

Christine Cardineau, Assistante de Direction

**Le total du bilan s'élève à 332 030€**

### À l'Actif :

- Le niveau des créances a quasiment doublé par rapport à 2022. Une vigilance accrue doit être portée sur le recouvrement des créances.
- De ce fait, l'augmentation des créances à une incidence sur la trésorerie. Les disponibilités baissent quasiment de moitié par rapport à 2022.

### Au Passif :

- Les fonds propres de l'association s'améliorent du fait du résultat positif
- Les produits constatés d'avance sont plus importants.

## COMPTE DE RESULTAT

---

L'exercice 2023 dégage un résultat excédentaire de 44 175€ qui s'explique par :

- Une augmentation significative des produits d'un peu plus d'un tiers (35,5%), liée au très bon remplissage de la dernière promotion CAFDES XVI.
- Des créances recouvrées sur exercices antérieurs pour 14 715€.
- Des charges d'exploitation globales qui baissent nettement (- 34,8%), dues essentiellement à deux postes par rapport à 2022, le poste « Autres charges » et les dotations aux provisions.

Alain Langlacé  
Trésorier

# SYNTHESE DES COMPTES 2023

## BILAN

BILAN ACTIF	Net au	Net au	BILAN PASSIF	Net au	Net au
	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>FONDS PROPRES</b>		
immobilisations incorporelles			Fonds associatifs et réserves fond propre	207 854	207 854
immobilisations corporelles	483	586	Report à nouveau	- 98 274	13 253
Immobilisations financières			Excédent ou déficit de l'exercice	44 175	111 528
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>483</b>	<b>586</b>	<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>153 754</b>	<b>109 579</b>
<b>Créances</b>	<b>233 172</b>	<b>113 717</b>	Emprunts et dettes assimilées	130	145
Autres créances	-		fournisseurs et comptes rattachés	85 252	109 567
Valeurs mobilières de placement	50 358	50 358	Dettes fiscales et sociales	3 208	940
Disponibilités	48 019	90 727	Autres dettes	89 686	35 156
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>331 547</b>	<b>254 801</b>	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>178 275</b>	<b>145 807</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>332 030</b>	<b>255 387</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>332 030</b>	<b>255 387</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

CHARGES D'EXPLOITATION	31/12/2023	31/12/2022	PRODUITS D'EXPLOITATION	31/12/2023	31/12/2022
Autres achats et charges externes	283 393	310 195	Cotisations		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 228	1 573	Ventes de biens et de services	347 238	256 232
Salaires et traitements	25 857	20 917	Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	2 101	51 975
Dotations	454	24 034	Autres produits	2	566
Autres charges	3 091	66 564			
<b>TOTAL</b>	<b>314 023</b>	<b>423 283</b>	<b>TOTAL</b>	<b>349 341</b>	<b>308 773</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNEL</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	5 860		D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2	
			Sur opérations de gestion	14 715	2 981
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>5 860</b>	<b>-</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>14 717</b>	<b>2 981</b>
<b>RESULTAT CHARGES</b>	<b>319 883</b>	<b>423 283</b>	<b>RESULTAT PRODUITS</b>	<b>364 059</b>	<b>311 754</b>



**Siège Social** : 10-12 avenue de Val-de-Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois  
**Lieu de formation** : c/o Fondation ITSRS-IRTS Montrouge, 1 rue du 11 Novembre, 92120 Montrouge  
Tél : 01 82 73 20 73  
Email : [contact@arif-social.fr](mailto:contact@arif-social.fr) – Site : [www.arif-social.fr](http://www.arif-social.fr)  
SIRET : 448 400 887 000 49 – APE : 8559 A



ÉCOLE SUPÉRIEURE  
DE TRAVAIL SOCIAL

**Ecole Supérieure de Travail Social**  
33 avenue du Maine – 75015 PARIS  
Tél : 01 44 16 81 81 / Fax : 01 45 88 81 20  
Email : [contact@etsup.com](mailto:contact@etsup.com) - Site : [www.etsup.com](http://www.etsup.com)



**Institut National de Formation et d'Application**  
10-12 avenue du Val de Fontenay – 94120 Fontenay-sous-Bois  
Tél : 01 45 14 64 67 / Fax : 01 43 94 91 44  
Email : [nogent@infa-formation.com](mailto:nogent@infa-formation.com) – Site : [www.info-formation.com](http://www.info-formation.com)



**Fondation ITSRS**  
**IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne**  
1 rue du 11 novembre – 92120 MONTRouGE  
Tél : 01 40 92 35 02 / Fax : 01 40 92 34 94  
Email : [contact.montrouge@irtsidf9293.eu](mailto:contact.montrouge@irtsidf9293.eu)  
Site : [www.fondation-itsrs.org](http://www.fondation-itsrs.org)



**Association Nationale des Cadres du Social**  
Email : [info@andesi.asso.fr](mailto:info@andesi.asso.fr) – Site : [www.andesi.asso.fr](http://www.andesi.asso.fr)